

File / Dossier : Private Copying (2017) / Copie privée (2017)

[CB-CDA 2016-015]

AVIS DE LA COMMISSION

Suite à sa demande, la SCPCP doit déposer son énoncé de cause au plus tard le **vendredi 13 mai 2016**. La Commission établira les prochaines étapes à une date ultérieure.